

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03193

Numéro SIREN : 515 369 783

Nom ou dénomination : TESTEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2018 sous le numéro de dépôt 3473



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 09 MARS 2018

sous le N°

3473

S.A.S. TESTEDIS

1060, Avenue de L'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH

S.A.S. au capital de 1 000 €
R.C.S. BORDEAUX 515 369 783

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2014 au 30 Septembre 2015

Authifié confidentiel



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	18 479 619	1 382 658	17 096 960	26 417 982
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	38 263	36 605	1 658	7 591
FRAIS D'ETABLISSEMENT	32 539	32 539		4 275
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	5 724	4 066	1 658	3 315
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 307 866	1 346 053	16 961 813	26 310 175
TERRAINS	3 572 844	6 845	3 565 998	5 706 541
CONSTRUCTIONS	13 740 030	1 151 437	12 588 593	19 720 974
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	989 232	186 022	803 210	877 552
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 759	1 747	4 011	5 107
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	133 489		133 489	100 215
TITRES IMMOBILISES DIVERS	87 413		87 413	54 715
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	46 076		46 076	45 500
 ACTIF CIRCULANT	 8 800 953		 8 800 953	 7 583 517
STOCKS ET EN-COURS	4 651 754		4 651 754	4 459 044
MARCHANDISES	4 651 754		4 651 754	4 459 044
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 832 243		1 832 243	1 686 869
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	451 745		451 745	297 970
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 380 498		1 380 498	1 388 899
CREANCES DIVERSES (3)	761 367		761 367	930 777
DISPONIBILITES	1 189 495		1 189 495	270 953
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	366 092		366 092	235 873
TOTAL GENERAL	27 280 573	1 382 658	25 897 914	34 001 500
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an			46 076	52 596



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(4 244 458)	(4 075 950)
CAPITAL	1 000	1 000
REPORT A NOUVEAU	(4 076 950)	(1 041 651)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(168 507)	(3 035 299)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(4 244 458)	(4 075 950)
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 10 000	 16 500
PROVISIONS POUR RISQUES	10 000	16 500
 DETTES (1)	 30 132 373	 38 060 951
DETTES FINANCIERES (2)	22 445 216	29 779 529
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	22 243 438	29 635 742
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	201 777	143 786
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	2 399	958
DETTES D'EXPLOITATION	6 363 645	6 452 495
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 593 067	4 698 098
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 604 640	1 680 934
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	165 937	73 462
DETTES DIVERSES	1 321 112	1 701 194
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	110 243	1 002 336
AUTRES DETTES DIVERSES	1 210 868	698 857
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		126 773
TOTAL GENERAL	25 897 914	34 001 500
(1) Dont à plus d'un an	20 513 200	15 985 298
Dont à moins d'un an	9 619 172	22 075 652
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	173 839	8 971 822



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS) PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	50 544 771 48 419 773 31 719 584 767	40 548 359 39 184 446 12 381 454 982
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	49 036 259	39 651 810
TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	431 460 1 077 051	231 563 664 985
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS AUTRES CHARGES	50 636 273 38 385 294 (192 710) 158 671 5 880 268 1 005 440 3 519 412 1 047 225 802 625 30 044	42 990 823 35 876 024 (3 763 871) 29 275 4 656 477 630 174 3 702 457 967 352 885 166 7 766
RESULTAT D'EXPLOITATION	(91 501)	(2 442 464)
PRODUITS FINANCIERS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 077 932 145	551 551
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	594 627 594 627	787 212 787 212
RESULTAT FINANCIER	(593 549)	(786 660)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(685 051)	(3 229 124)


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS	10 159 928 143 428 10 000 000 16 500	1 759 901 186 632 1 573 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 677 223 90 9 667 133 10 000	1 590 804 1 035 1 573 269 16 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	482 704	169 097
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(33 839)	(24 727)
<i>Total des produits</i>	<i>60 705 777</i>	<i>42 308 813</i>
<i>Total des charges</i>	<i>60 874 285</i>	<i>45 344 113</i>
PERTE NETTE COMPTABLE	(168 507)	(3 035 299)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	1 257 675	420 743

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est rappelé que la construction de l'hypermarché et de la galerie marchande a été achevée l'exercice précédent, et que l'ouverture de l'hypermarché a été faite le 29 novembre 2013.

La galerie marchande a été cédée en octobre 2014 à un pool de trois sociétés de crédit-bail immobilier pour un montant global de 10 000 K€, faisant ressortir un résultat exceptionnel de 333 k€.

Les honoraires et frais d'acte relatifs à cette cession s'élève à 243 k€ ; ils sont comptabilisés en autres achats et charges externes et impactent le résultat courant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 1 euro chacune.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	38 264			38 264
Immobilisations corporelles	27 186 426	1 115 463	9 994 022*	18 307 867
Immobilisations financières - titres	54 716	32 698		87 413
Immobilisations financières - créances	45 500	576		46 076
	27 324 905	1 148 736	9 994 022	18 479 620

* Sortie de la galerie marchande au 30/10/2014, suite à la cession

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 672	5 933		36 606
Immobilisations corporelles	876 250	796 692	326 889	1 346 053
	906 922	802 625	326 889	1 382 659

(*) Dont dotation : . linéaire

802 625

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	16 500	10 000	16 500	10 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	16 500	10 000	16 500	10 000
(*) Dont :				
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel		10 000	16 500	

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige salarial.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	10 000 000	3 074 480
Dotation aux amortissements théoriques	324 561	244 242
Cumul des amortissements théoriques	324 561	377 019
Valeur nettes	9 675 439	2 697 461
Redevances		
Afférentes à l'exercice	596 986	707 526
Cumulées	596 986	1 126 090
Restant à payer:		
. à mois d'un an	1 019 540	707 526
. de un à cinq ans	4 080 276	1 409 345
. à plus de cinq ans	6 129 494	5 443
. total	11 229 310	2 122 314
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1	37 029

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	46 076		46 076
Créances d'exploitation	1 832 244	1 832 244	
Créances diverses	761 368	761 368	
Charges constatées d'avance	366 093	366 093	
	3 005 780	2 959 704	46 076

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	195 281	195 281		
Emprunts bancaires (1)	22 048 158	1 736 531	7 066 577	13 245 049
Emprunts & dettes financières divers (2)	201 778	204		201 574
Avances, acompte reçus sur commandes	2 399	2 399		
Dettes d'exploitation	6 363 645	6 363 645		
Dettes diverses (dont avance parrain 1 200 k€)	1 321 112	1 321 112		
Produits constatés d'avance				
	30 132 374	9 619 173	7 066 577	13 446 624
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				21 442
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice (contrat ouverture de crédit EDEL 5 000 k€, et financement aménagement galerie marchande 1 325 k€)				6 325 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice (dont remboursement portage Crédit agricole 3 306 k€)				4 909 756
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				204

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	23
- Agents de maîtrise	5
- Employés	110
	<u>138</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 187 434 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de reconstitution de fonds de roulement.

Il a également été provisionné un produit complémentaire au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC versés depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 174 159 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	9 667 134	10 000 000
Participations des commerçants de la galerie aux travaux	-	143 428
Litige salariale	10 000	16 500
Pénalités et amendes	90	-
	9 677 224	10 159 928

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des déficits fiscaux et des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	Base	IS
- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	4 220 635	1 406 878
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	4 530 692	1 510 231

Dont déficits reportables à la fin de l'exercice 4 280 082 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain, nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.86 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

48 079 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective de gros à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 2 380 heures au 31/12/2014.

Filiales et participations détenues**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

TESTEDIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 1060 avenue de l'Europe – 33260 LA TESTE DE BUCH
515 369 783 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 MARS 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -168 507,94 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-168 507,94 euros
Report à nouveau antérieur	-4 076 950,85 euros
Au compte "report à nouveau"	-168 507,94 euros
S'élevant ainsi à -4 245 458,79 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Thierry BLUTEAU

Certifié conforme



SAS TESTEDIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2015

Exercice clos le 30 septembre 2015

TESTEDIS

SAS au Capital de 1 000 €

1060, avenue de l'Europe

33260 La Teste de Buch

TESTEDIS
SAS au Capital de 1 000 €
1060, avenue de l'Europe
33260 La Teste de Buch

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2015

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS TESTEDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

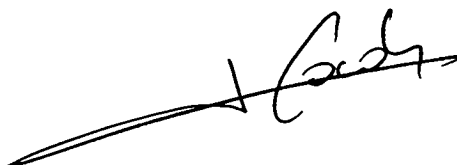
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 15 mars 2016

SAS AUDITORIUS



Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	18 479 619	1 382 658	17 096 960	26 417 982
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	38 263	36 605	1 658	7 591
FRAIS D'ETABLISSEMENT	32 539	32 539		4 275
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	5 724	4 066	1 658	3 315
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 307 866	1 346 053	16 961 813	26 310 175
TERRAINS	3 572 844	6 845	3 565 998	5 706 541
CONSTRUCTIONS	13 740 030	1 151 437	12 588 593	19 720 974
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	989 232	186 022	803 210	877 552
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 759	1 747	4 011	5 107
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	133 489		133 489	100 215
TITRES IMMOBILISES DIVERS	87 413		87 413	54 715
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	46 076		46 076	45 500
ACTIF CIRCULANT	8 800 953		8 800 953	7 583 517
STOCKS ET EN-COURS	4 651 754		4 651 754	4 459 044
MARCHANDISES	4 651 754		4 651 754	4 459 044
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 832 243		1 832 243	1 686 869
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	451 745		451 745	297 970
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 380 498		1 380 498	1 388 899
CREANCES DIVERSES (3)	761 367		761 367	930 777
DISPONIBILITES	1 189 495		1 189 495	270 953
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	366 092		366 092	235 873
TOTAL GENERAL	27 280 573	1 382 658	25 897 914	34 001 500

AUDITORIUS

CONSEILLER AUX COMPTES

448, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@borjaudit.fr

N° SIRET : 791 407 190 00010

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

46 076

52 596



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	(4 244 458)	(4 075 950)
CAPITAL	1 000	1 000
REPORT A NOUVEAU	(4 076 950)	(1 041 651)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(168 507)	(3 035 299)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	(4 244 458)	(4 075 950)
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 000	16 500
PROVISIONS POUR RISQUES	10 000	16 500
DETTES (1)	30 132 373	38 060 951
DETTES FINANCIERES (2)	22 445 216	29 779 529
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	22 243 438	29 635 742
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	201 777	143 786
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	2 399	958
DETTES D'EXPLOITATION	6 363 645	6 452 495
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 593 067	4 698 098
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 604 640	1 680 934
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	165 937	73 462
DETTES DIVERSES	1 321 112	1 701 194
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	110 243	1 002 336
AUTRES DETTES DIVERSES	1 210 868	698 857
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		126 773
TOTAL GENERAL	25 897 914	34 001 500
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	20 513 200 9 619 172	15 985 298 22 075 652
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	173 839	8 971 822

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIRET : 791 407 190 00010



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 544 771	40 548 359
VENTES DE MARCHANDISES	48 419 773	39 184 446
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	31 719	12 381
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	584 767	454 982
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	49 036 259	39 651 810
TRANSFERTS DE CHARGES	431 460	231 563
AUTRES PRODUITS	1 077 051	664 985
CHARGES D'EXPLOITATION	50 636 273	42 990 823
ACHATS DE MARCHANDISES	38 385 294	35 876 024
VARIATION DES STOCKS	(192 710)	(3 763 871)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	158 671	29 275
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 880 268	4 656 477
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 005 440	630 174
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 519 412	3 702 457
CHARGES SOCIALES	1 047 225	967 352
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	802 625	885 166
AUTRES CHARGES	30 044	7 766
RESULTAT D'EXPLOITATION	(91 501)	(2 442 464)
PRODUITS FINANCIERS	1 077	551
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	932	
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	145	551
CHARGES FINANCIERES	594 627	787 212
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	594 627	787 212
RESULTAT FINANCIER	(593 549)	(786 660)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(685 051)	(3 229 124)

AUDITORIUS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIRET : 791 407 190 00010



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/14 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 159 928	1 759 901
SUR OPERATIONS DE GESTION	143 428	186 632
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 000 000	1 573 269
REPRISES SUR PROVISIONS	16 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 677 223	1 590 804
SUR OPERATIONS DE GESTION	90	1 035
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 667 133	1 573 269
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000	16 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	482 704	169 097
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(33 839)	(24 727)
<i>Total des produits</i>	<i>60 705 777</i>	<i>42 308 813</i>
<i>Total des charges</i>	<i>60 874 285</i>	<i>45 344 113</i>
PERTE NETTE COMPTABLE	(168 507)	(3 035 299)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	1 257 675	420 743
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadron@bordaudit.fr
N° SIRET : 791 407 190 00010

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est rappelé que la construction de l'hypermarché et de la galerie marchande a été achevée l'exercice précédent, et que l'ouverture de l'hypermarché a été faite le 29 novembre 2013.

La galerie marchande a été cédée en octobre 2014 à un pool de trois sociétés de crédit-bail immobilier pour un montant global de 10 000 K€, faisant ressortir un résultat exceptionnel de 333 k€.

Les honoraires et frais d'acte relatifs à cette cession s'élève à 243 k€ ; ils sont comptabilisés en autres achats et charges externes et impactent le résultat courant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de bureau :	3 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

AUDITORIUS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIRET : 791 407 190 00010

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

AUDITORIUS

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIRET : 791 407 190 00010

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 1 euro chacune.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	38 264			38 264
Immobilisations corporelles	27 186 426	1 115 463	9 994 022*	18 307 867
Immobilisations financières - titres	54 716	32 698		87 413
Immobilisations financières - créances	45 500	576		46 076
	27 324 905	1 148 736	9 994 022	18 479 620

* Sortie de la galerie marchande au 30/10/2014, suite à la cession

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTION	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 672	5 933		36 606
Immobilisations corporelles	876 250	796 692	326 889	1 346 053
	906 922	802 625	326 889	1 382 659

(*) Dont dotation : . linéaire

802 625

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	16 500	10 000	16 500	10 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	16 500	10 000	16 500	10 000
(*) Dont :				
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel		10 000	16 500	

(1) La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige salarial.

Biens pris en crédit-bail	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine	10 000 000	3 074 480
Dotation aux amortissements théoriques	324 561	244 242
Cumul des amortissements théoriques	324 561	377 019
Valeur nettes	9 675 439	2 697 461
Redevances		
Afférentes à l'exercice	596 986	707 526
Cumulées	596 986	1 126 090
Restant à payer:		
. à mois d'un an	1 019 540	707 526
. de un à cinq ans	4 080 276	1 409 345
. à plus de cinq ans	6 129 494	5 443
. total	11 229 310	2 122 314
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1	37 029

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	46 076		46 076
Créances d'exploitation	1 832 244	1 832 244	
Créances diverses	761 368	761 368	
Charges constatées d'avance	366 093	366 093	
	3 005 780	2 959 704	46 076

AUDITORIUS
CONCOMPTABLES AUX COMPTES
445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordeaudit.fr
N° SIRET : 791 407 190 00010

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	AU UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	195 281	195 281		
Emprunts bancaires (1)	22 048 158	1 736 531	7 066 577	13 245 049
Emprunts & dettes financières divers (2)	201 778	204		201 574
Avances, acompte reçus sur commandes	2 399	2 399		
Dettes d'exploitation	6 363 645	6 363 645		
Dettes diverses (dont avance parrain 1 200 k€)	1 321 112	1 321 112		
Produits constatés d'avance				
	30 132 374	9 619 173	7 066 577	13 446 624

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	21 442
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice (contrat ouverture de crédit EDEL 5 000 k€, et financement aménagement galerie marchande 1 325 k€)	6 325 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice (dont remboursement portage Crédit agricole 3 306 k€)	4 909 756
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	204

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
---------------------------------	-------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	23
- Agents de maîtrise	5
- Employés	110
	138

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 446, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIRET : 791 407 190 00010

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 187 434 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de reconstitution de fonds de roulement.

Il a également été provisionné un produit complémentaire au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC versés depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 174 159 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations corporelles	9 667 134	10 000 000
Participations des commerçants de la galerie aux travaux	-	143 428
Litige salariale	10 000	16 500
Pénalités et amendes	90	-
	9 677 224	10 159 928

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des déficits fiscaux et des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

	Base	IS
- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	4 220 635	1 406 878
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	4 530 692	1 510 231

Dont déficits reportables à la fin de l'exercice 4 280 082 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (hypothèque conventionnelle sur la construction, privilège de prêteur de denier sur le terrain, nantissement du fonds de commerce).

AUDITORIUS
COMPTESABLES AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauid.fr
N° SIRET : 791 407 190 00010

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.86 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 48 079 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective de gros à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 2 380 heures au 31/12/2014.

Filiales et participations détenues**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

AUDITORIUS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIRET : 791 407 190 00010